

DROIT DE SUITE

L'initiative citoyenne européenne fait ses premiers pas

► Cet instrument est censé permettre une participation plus directe des citoyens à la vie politique. ► En un an, 14 projets ont été lancés, avec des réactions variables selon les pays.

Pour réduire la distance séparant les institutions européennes des citoyens et faire mentir l'image d'une « boîte noire de Bruxelles », où les décisions seraient prises dans l'opacité, les auteurs du traité de Lisbonne avaient imaginé un dispositif qui fête ce mois-ci son premier anniversaire : « l'initiative citoyenne européenne ». Elle permet aux quidams d'« inviter » la Commission à faire une proposition de loi sur un sujet donné, à condition qu'ils recueillent un million de signatures dans sept pays de l'Union européenne - un seuil minimal est fixé pour chaque État membre en fonction de sa population. La Commission n'est pas tenue d'agir.

Un an après le lancement de cet instrument censé instiller une dose de démocratie participative dans les institutions, 14 initiatives

ont été lancées, couvrant un vaste spectre de sujets. Intitulée « 30 km/h, redonnons vie à nos rues ! », l'une plaide pour une limitation de vitesse standard dans les zones urbaines et résidentielles à travers l'UE. Une autre, « Pour une gestion responsable des déchets, contre les incinérateurs », réclame l'obligation d'utiliser des emballages recyclables. Le programme de « Stop vivisection » est quant à lui explicite.

De toutes, seule une a recueilli plus d'un million de signatures - 1,45 million. Elle défend la création d'une législation faisant de l'accès à l'eau et à l'assainissement un droit humain, et promouvant la fourniture et l'assainissement comme des services publics essentiels pour tous. Mais l'initiative, lancée en mai par la Fédération européenne des syndicats du service public, n'a pas encore assez séduit : le seuil des signatures n'a été atteint que dans cinq pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Slovaquie et République tchèque). Les Allemands sont les plus nombreux à avoir signé : 1,2 million, pour un quota de 74 250. Suivent les Autrichiens avec 59 000 signatures, pour un

minimum de 14 000. Les Français boudent quant à eux la pétition - 11 300 signatures pour un seuil de 55 500. Les initiateurs du projet ont jusqu'au mois d'octobre pour faire le plein.

« Dans certains pays, nous devons expliquer ce qu'est l'initiative citoyenne européenne et sensibiliser le public à la question de l'eau, dans d'autres, comme en Allemagne et en Autriche, le public est à la fois informé et concerné », explique Jerry Van der Berge, l'un des coordinateurs de l'initiative à la Fédération européenne des syndicats du service public.

Une année ne peut suffire à l'initiative citoyenne européenne pour remplir ses objectifs. Son succès se mesurera à la transformation d'une pétition en un texte législatif. Mais d'ores et déjà, l'un des pères du projet, l'eurodéputé français Alain Lamassoure (Parti populaire européen), se réjouit de ce premier engouement : « Le nombre et la diversité des initiatives prouvent que nous avons tapé dans le mille, il y avait un vrai besoin pour les citoyens d'interpeller le cœur des institutions. »

MARIANNE MEUNIER

Elections provinciales en Irak dans un climat de violence

► Demain, 12 des 18 provinces irakiennes élisent les assemblées provinciales qui éliront ensuite un gouverneur, un rôle clé dans le système fédéral irakien. ► Ce premier scrutin depuis le départ des troupes américaines fin 2011, se déroule dans un climat de violence avec des attentats commis notamment contre les candidats de la minorité sunnite.

13,5 millions d'électeurs sont appelés demain à renouveler les assemblées provinciales dans 12 des 18 provinces irakiennes, lors du premier scrutin organisé depuis le départ des troupes américaines fin 2011. Huit mille candidats se disputent 378 sièges. Le rôle de l'assemblée provinciale est primordial dans le système fédéral irakien, puisque c'est elle qui élit le gouverneur de la province, un poste clé dans le système fédéral.

Il a la haute main sur les dossiers sensibles comme l'administration, les finances et la reconstruction de la province qu'il dirige. Au classement des récriminations les plus fréquentes, le réseau électrique défectueux et les services publics lacunaires arrivent en tête.

Depuis un mois, déjà, la campagne électorale a été marquée par une série d'attentats qui ont déjà coûté la vie à quinze candidats, tous membres de la minorité sunnite. D'autres ont été blessés, kidnappés ou ont reçu des menaces exigeant qu'ils retirent leur candidature. Les observateurs redoutent que ce climat d'insécurité n'affecte le déroulement de l'élection, en réduisant la participation des électeurs qui pourraient rester chez eux, par peur des attentats.

Selon Ghati Al Zawbai, membre de la haute commission électorale, un organisme indépendant, la campagne pour ce scrutin a été plus meurtrière que l'élection législative générale de 2010 et l'élection provinciale de 2009. Rien que dans la ville de Mossoul, dans le nord, six candidats ont été tués et six ont survécu à des tentatives d'assassinat attribuées le plus souvent au groupe terroriste Al-Qaïda.

En raison de l'instabilité, le gouvernement irakien a décidé d'annuler pour le moment le scrutin dans les provinces d'Anbar (ouest) et Ninive (nord), majoritairement sunnites. Et ce contre l'avis des leaders

locaux, de la commission électorale irakienne, des Nations unies et des diplomates irakiens. À la suite d'une controverse entre les différentes communautés, la tenue du scrutin à Kirkouk, dans le nord, et dans les trois provinces du Kurdistan irakien est différée.

Ce sera aussi un test pour le premier ministre chiite, Nouri Al Maliki, dont le bilan est très controversé. Depuis près de quatre mois, il fait

face à un vif mouvement de contestation de la minorité sunnite et de ses partenaires de coalition, qui l'accusent d'accaparer le pouvoir. Dans l'ouest et le nord du pays, où ils sont majoritaires, les sunnites réclament sa démission et manifestent pour exiger la fin de la « marginalisation » dont ils pensent être victimes.

La dimension communautariste avec l'affrontement chiite-sunnite a totalement balayé les questions économiques et les problèmes de la vie quotidienne rencontrés par les Irakiens. « L'Irak est en phase postopératoire », résume le P. Youssef, dominicain irakien.

AGNÈS ROTIVEL

ESSENTIEL

Nouveau sommet régional sur la Centrafrique

Un sommet extraordinaire des chefs d'État d'Afrique centrale s'est réuni hier à N'Djamena (Tchad) pour tenter de mettre un terme à l'anarchie qui prévaut en République centrafricaine (RCA), près d'un mois après la prise du pouvoir par la rébellion du Séléka. « La RCA est comme une plaie au cœur de l'Afrique centrale, il nous faut nous mobiliser pour mettre fin à cette situation récurrente », a plaidé Idris Déby, dénonçant les « bandes armées qui pillent, rançonnent et rackettent la population ». Le Séléka « est une organisation qui manque d'unicité et d'initiative de commandement alors que l'effectif de la Fomac (Force multinationale d'Afrique centrale) est insuffisant pour faire le travail » de sécurisation

du pays, selon le président tchadien. Un précédent sommet, le 3 avril, avait permis de trouver « l'habillage institutionnel » pour légitimer le nouveau président Michel Djotodia, chef du Séléka, tout en lui imposant de quitter le pouvoir à la fin d'une période de transition de dix-huit mois. Si la question politique semble éclaircie, la situation de la RCA, pays parmi les plus pauvres de la planète, s'est considérablement dégradée en trois semaines. Les pillages n'ont pas cessé et des heurts ont eu lieu entre des hommes du Séléka et des habitants excédés par l'insécurité, ainsi qu'avec des milices partisans du président déchu François Bozizé. Une vingtaine de personnes sont mortes le week-end dernier.

PAKISTAN Pervez Musharraf s'échappe du tribunal

La justice pakistanaise a ordonné hier l'arrestation de l'ex-président Pervez Musharraf pour le renvoi de juges à l'époque où il était au pouvoir. Mais ce dernier s'est éclipé de la Cour sous la protection de ses gardes pour rentrer dans sa villa protégée par un commando. Le « général Musharraf », au pouvoir depuis son coup d'État en 1999 jusqu'à sa démission en 2008, était rentré récemment d'exil dans l'espoir de participer aux élections générales du 11 mai prochain. Des dizaines de policiers antiémeute munis de boucliers et de matraques protégeaient l'entrée de sa luxueuse résidence.

DÉSARMEMENT La Russie a détruit plus de 70 % de ses armes chimiques

La Russie a détruit plus de 70 % de ses armes chimiques de l'époque de la guerre froide. Elle s'était engagée avec les États-Unis à les détruire avant avril 2012, aux termes de la convention de 1997. Mais aucun des deux pays n'est en mesure de tenir ce délai. Les États-Unis, qui ont détruit pour l'heure environ 90 % de leur stock, se sont fixé l'échéance de 2023. Et la Russie vise décembre 2015.

SYRIE Assad affirme que l'Occident « paiera cher » son « soutien » à Al-Qaïda

Bachar Al Assad a affirmé mercredi que les Occidentaux jouaient avec le feu en finançant Al-Qaïda. Dans une interview à la chaîne officielle Al-Ikhabariya, il a prévenu que la guerre pourrait gagner la Jordanie voisine, qu'il accuse d'entraîner les combattants rebelles et de faciliter l'entrée de « milliers » d'entre eux en Syrie. Il a aussi laissé entendre qu'il comptait rester au pouvoir au moins jusqu'en 2014.

ITALIE Difficile recherche d'un président

L'ancien président du Sénat Franco Marini (80 ans), choisi conjointement comme candidat à la présidence de la République par le Parti démocrate (PD) de Luigi Bersani et Le peuple de la liberté de Silvio Berlusconi, n'a pas obtenu le quorum des deux tiers des 1007 grands électeurs, hier, au premier tour du scrutin. L'aile gauche de la coalition avec le PD avait refusé de le soutenir, lui préférant le constitutionnaliste Stefano Rodotà. Deux scrutins par jour peuvent être organisés pour élire le président, une majorité simple suffisant à partir du quatrième vote.